

FORMATIONS 2022





L'Unité de formation de la Fédération Addiction se réunit régulièrement et échange sur les évolutions de son offre, sur la démarche qualité et sur les innovations pédagogiques à mettre en place pour les plus de 1 500 professionnels qui participent chaque année aux sessions qu'elle organise. Elle propose chaque année un plan de formation au Conseil d'Administration pour validation.

Les thématiques des formations émanent principalement d'attentes identifiées sur le terrain, ainsi que des projets engagés dans le cadre des orientations de travail validées par le Conseil d'Administration.



LES RÉFÉRENTS DE L'UNITÉ DE FORMATION

- ▶ **Catherine DELORME**, Vice-Présidente et Déléguée régionale Ile-de-France de la Fédération Addiction, Directrice du Trait d'Union, Oppedia, Boulogne Billancourt ;
- ▶ **Laurence ÉMIN**, Déléguée régionale PACA / Corse de la Fédération Addiction, Directrice d'Addiction Méditerranée, Marseille ;
- ▶ **Aram KAVCIYAN**, Administrateur de la Fédération Addiction, Psychiatre addictologue, Chef du service d'addictologie, Hôpital Montfavet, Avignon ;
- ▶ **Marie-Alice ROBERT**, Administratrice de la Fédération Addiction, Médecin addictologue, les Apsyades, Nantes.

SOMMAIRE

L'ACTIVITÉ FORMATION À LA FÉDÉRATION ADDICTION	4
THÉMATIQUES FORMATIONS 2022	6
1 LES FONDAMENTAUX	6
2 DES PUBLICS & LEURS BESOINS SPÉCIFIQUES	9
3 DES APPROCHES THÉRAPEUTIQUES	13
4 DES OUTILS D'AIDE À L'ACCOMPAGNEMENT	14
5 DES FORMATIONS SUR SITE ET / OU RÉGIONALES	19
TARIFS	21
INFORMATIONS PRATIQUES ET MODALITÉS	22
CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTES	23

L'ACTIVITÉ FORMATION À LA FÉDÉRATION ADDICTION

1. LA FORMATION, UN OUTIL AU SERVICE DU PROJET POLITIQUE

Parmi les missions inscrites dans les statuts de la Fédération Addiction figurent « la nécessité de soutenir le réseau dans son organisation » et « d'accompagner les pratiques professionnelles des intervenants ». Ces deux missions se déclinent au moyen de démarches participatives d'élaboration de contenu au sein du réseau. La formation est un des leviers pour accompagner ces axes stratégiques du projet associatif.

La Fédération Addiction a à cœur de valoriser l'expertise de son réseau ; ses adhérents et ses partenaires sont autant co-constructeurs que bénéficiaires des formations proposées.

Les orientations en matière de formation sont définies annuellement, à partir des besoins identifiés sur le terrain, des orientations thématiques prioritaires internes et des évolutions législatives et réglementaires. Le catalogue est établi avec l'appui des membres de l'unité de formation et du Conseil d'Administration qui en valide le contenu. Fixer annuellement des priorités permet de garantir la pertinence de l'offre de formation et sa lisibilité.

2. DES FORMATIONS ADAPTÉES À LEURS PUBLICS

Les formations proposées par la Fédération Addiction s'adressent prioritairement aux professionnels du champ de l'addictologie. Elles se déploient autour de deux axes :

Des formations « socles » qui visent à acculturer et outiller les nouveaux professionnels du secteur à la philosophie et aux principes de l'addictologie, dans une approche bio-psycho-sociale et transdisciplinaire, telle que nous la défendons. Ces formations restent en permanence au catalogue et leur contenu est régulièrement actualisé.

Des formations « spécialisées » qui répondent à des besoins plus spécifiques, liées à des publics, des approches thérapeutiques, des évolutions

des politiques publiques, etc. De ce fait, cette offre est amenée à évoluer plus fréquemment.

En cas de demande spécifique (publics, territoire d'action...), la Fédération peut proposer des formations « sur mesure ».

Les demandes issues d'institutions intervenant hors du secteur de l'addictologie sont, quant à elles, réorientées vers notre réseau d'adhérents et de partenaires.

3. DES FORMATIONS DE PAIRS À PAIRS - FAITES PAR ET POUR LES PROFESSIONNELS

L'offre de formation proposée par les organismes agréés, bien qu'en partie réduite depuis le passage au système Datadock, reste très importante. Dans ce paysage, la Fédération occupe une place singulière, puisque ses formateurs sont recrutés sur un critère essentiel : l'expérience et la pratique professionnelle. Ainsi, son offre de formations s'organise autour d'un dialogue de professionnels (formateurs) à professionnels (stagiaires).

L'activité de formations de la Fédération constitue un espace important de diffusion et de valorisation des compétences présentes dans le réseau. Elle s'appuie sur l'implication de personnes dites « ressources » qui souhaitent s'investir dans une démarche d'acquisition de compétences pédagogiques, de transmission et de militance.

Ces « personnes-ressources » apportent leur expertise, en cohérence avec le projet politique de la Fédération. En contrepartie de leur investissement personnel et professionnel, elles bénéficient de supports, d'outils, de temps collectifs de rencontre et, le cas échéant, d'un accompagnement visant à renforcer leurs compétences de formateur. Cela garantit la pertinence et la qualité pédagogique des formations proposées.

L'engagement de ces professionnels et des structures adhérentes qui leur permettent d'être actifs au sein du pool de formateurs de la Fédération Addiction constitue l'un des fondements de son activité d'accompagnement des pratiques professionnelles.

4. LA FORMATION POUR SOUTENIR DES INNOVATIONS

Au-delà du catalogue annuel et des formations sur site, l'activité de formations de la Fédération Addiction est également au service de l'expérimentation de nouvelles pratiques. C'est notamment le cas pour le déploiement de programmes validés de prévention (Unplugged, Primavera, PSFP, etc). Cette activité s'inscrit dans son nouveau pôle Expérimentation Recherche Innovation et se met en place en s'appuyant sur l'expertise de ses membres. La Fédération soutient l'ingénierie de travail collectif et, par son rôle de soutien méthodologique, permet la mise en place de démarches qualité partagées.

5. ARTICULER LES DYNAMIQUES DE FORMATION ENTRE LA FÉDÉRATION ET SON RÉSEAU

L'offre de formation proposée par la Fédération s'inscrit en complémentarité avec celle de son réseau.

Un recensement régulier, réalisé avec l'appui de ses unions régionales, permettra d'étoffer l'offre de services en direction des publics concernés.

La Fédération Addiction concentre son offre de service sur les professionnels spécialisés dans le domaine des addictions.

Son réseau étant constitué d'acteurs de proximité, il est le mieux placé pour former les professionnels de son territoire exerçant hors

du champ de l'addictologie (entreprises, collectivités territoriales, associations du secteur social, etc.).

Cette offre complémentaire participe à la nécessaire montée en compétences de l'ensemble des professionnels agissant dans le parcours des personnes concernées par les addictions et au travail d'évolution des représentations dans ce domaine de la santé.

Bien que l'activité de formation de la Fédération soit centrée sur les professionnels spécialisés en addictologie, celle-ci peut toutefois, à la demande de ses adhérents, proposer un appui logistique et méthodologique au développement d'initiatives territoriales et régionales, voire coordonner des actions portées collectivement.

6. MUTUALISER LES COMPÉTENCES

Dans le cadre de ses activités de formation, la Fédération Addiction travaille régulièrement en partenariat avec des structures partageant des valeurs et des objectifs communs (AIDES, Médecin du monde, la Fédération des acteurs de la solidarité, etc.). Cette démarche s'inscrit le plus souvent dans un partenariat politique plus global, dépassant le seul cadre de la formation. C'est une manière efficace d'augmenter la portée des actions menées tout en partageant et en valorisant les compétences et les particularités de chacun.

1 LES FONDAMENTAUX

DATES :

3 sessions au choix

► Du 17 au 21 janvier

► Du 12 au 16 septembre

► Du 14 au 18 novembre

PUBLIC ET PRÉREQUIS :

Les professionnels qui débutent dans le champ de l'addictologie et les acteurs de premier recours (Paramédicaux libéraux, Médecins généralistes, etc.).

FORMATION DE BASE EN ADDICTOLOGIE

L'addiction est un phénomène multifactoriel, à la fois biologique, psychique, et social, dans son processus comme dans ses conséquences. Les personnes confrontées à des comportements d'usage ou de dépendance ont parfois besoin d'une aide et d'un accompagnement spécifique. La diversité des acteurs et des aides proposées répond à celle des problématiques : conduites à risques à l'adolescence, précarité, pathologies psychiatriques, psycho-traumatismes... Dans ce contexte, le parcours de soin s'inscrit dans une offre transversale et complémentaire qui fait appel à des intervenants du secteur médico-social (CSAPA, CAARUD), de la ville ou du sanitaire. Il n'existe pas de modèle unique, seule l'évaluation des besoins permet d'apporter les réponses adaptées.

En abordant l'addiction sous plusieurs angles (politiques publiques, soins, législation, prévention, place des usagers, intervention précoce, Réduction des Risques...), cette formation permet d'acquérir des connaissances de base. Les thématiques traitées mettent en valeur la pluralité des disciplines concernées (médecine, psychologie, intervention sociale, éducative, droit, etc.) et leur nécessaire articulation.

FILS ROUGES DE LA FORMATION : Catherine DELORME, Vice-Présidente et Déléguée régionale Ile-de-France de la Fédération Addiction, Directrice du Trait d'Union, Oppelia, Boulogne Billancourt et Morgane JACQUOT NOUREDDINE, Animatrice territoriale d'appui à la coordination, Groupement Addiction Franche-Comté

OBJECTIFS :

- Comprendre l'évolution et l'historique des dispositifs dans le champ de l'addictologie.
- Identifier l'organisation de l'offre de soins en addictologie.
- Connaître les principaux types et effets des substances psychoactives et des addictions sans substance.
- Comprendre l'articulation entre les dispositifs existants (programme de prévention, CJC, RDR, etc.).
- Repérer la place des acteurs de terrain dans l'accompagnement médico-psycho-social.

DATES :

2 sessions au choix

► Du 24 au 26 janvier

► Du 26 au 28 septembre

PUBLIC ET PRÉREQUIS :

Les professionnels qui interviennent dans les CJC mais également les personnels qui sont sollicités dans la réponse d'intervention précoce et ceux du premier recours.

INTERVENTION PRÉCOCE : MÉTHODOLOGIE ET DÉPLOIEMENT SUR LES TERRITOIRES

L'intervention précoce (IP) est une stratégie d'action entre la prévention et l'accès aux soins qui s'applique aux premières étapes des conduites de consommation de substances psychoactives quand celles-ci deviennent problématiques. Elle est à privilégier car elle veille à organiser les réponses de façon globale en un continuum d'actions allant de la prévention jusqu'aux soins. Elle a pour objectif d'agir le plus tôt possible dans l'expérience d'usage et tout au long de la trajectoire de consommation, avant que ne survienne l'addiction ou d'autres conséquences néfastes.

Pivot de l'intervention précoce (IP), les Consultations Jeunes Consommateurs (CJC) doivent être le lieu ressource que toutes les personnes de l'environnement des jeunes et les jeunes eux-mêmes pourront solliciter. Les jeunes pourront s'y rendre pour avoir de l'information, pour être accompagnés. Les personnes en lien avec des jeunes pourront être soutenues dans la promotion d'un environnement favorable et pourront bénéficier de formations au repérage précoce des adolescents présentant des conduites addictives et aux interventions brèves qui peuvent être réalisées, en milieu scolaire, sportif, de loisir, etc.

FIL ROUGE DE LA FORMATION : Véronique GARGUIL, Secrétaire générale adjointe de la Fédération Addiction, Psychologue, Pôle addictologie (CSAPA, CJC), Centre Hospitalier Charles Perrens, Bordeaux.

OBJECTIFS :

- S'approprier une méthodologie ainsi qu'une culture commune de l'intervention précoce.
- Définir et être sensibilisé aux enjeux de l'intervention précoce.
- Renforcer ses compétences à la mise en oeuvre et à l'adaptation locale d'une stratégie d'action à partir de cas concrets.

DATES :

2 sessions au choix

► **31 janvier & 1 février**

► **29 & 30 septembre**

PUBLIC ET PRÉREQUIS :

Les professionnels qui interviennent en CJC, les personnels qui sont sollicités dans la réponse d'intervention précoce et ceux du premier recours.

PRATIQUES CLINIQUES EN CJC AUTOUR DU PAACT

Né de la collaboration de Muriel LASCAUX, Jean-Pierre COUTERON et Olivier PHAN, le manuel PAACT (Processus d'Accompagnement et d'Alliance pour le Changement Thérapeutique) s'inscrit dans le travail de relance des consultations jeunes consommateurs (CJC) initié par la Direction Générale de la Santé et la MILDECA. Destiné en premier lieu aux professionnels qui interviennent dans les CJC mais également aux personnels qui sont sollicités dans la réponse d'intervention précoce et à ceux du premier recours, PAACT a été pensé comme un outil d'aide et d'appui autour de 3 axes d'évolution dans la prise en charge des pratiques addictives chez les jeunes :

- La dimension « multidimensionnelle » de l'addiction (facteurs sociologiques, éléments cliniques, enjeux financiers, contexte culturel, pratiques éducatives, dimensions psychiques et somatiques).
- L'accompagnement, marqué par la nécessité d'une rencontre plus en amont d'une simple demande de soin.
- Les thérapies intégratives (apport motivationnel, expérientiel, systémique)

Cette formation a pour objectif de permettre l'appropriation du manuel PAACT tant sur le travail de construction d'alliance avec le jeune et ses parents que sur le travail d'accompagnement à la gestion voire à l'arrêt des consommations.

FIL ROUGE DE LA FORMATION : Muriel LASCAUX, Psychologue clinicienne, Centre médical, Hôpital Marmottan, Paris

OBJECTIFS :

- Mise en pratique des 4 étapes des reformulations dans la construction de l'alliance avec le jeune.
- Mise en pratique des 3 étapes d'aide à l'autoévaluation de la gestion de son usage.
- Sensibilisation au soutien à la parentalité.

DATES :

► **4 & 5 avril**

PUBLIC ET PRÉREQUIS :

Les professionnels et équipes exerçant en CSAPA, CJC, dans le secteur hospitalier, ou en contexte associatif.

LES PRATIQUES DE PRÉVENTION EN CSAPA

La prévention des addictions portée par les CSAPA vise à éduquer et accompagner, à diminuer les facteurs de risques et à renforcer les facteurs de protection. Elle apporte des repères, favorise l'esprit critique, la réflexion sur l'expérience, le renforcement des compétences et du pouvoirs d'agir. Centrée sur les personnes et leurs conduites, les professionnels peuvent « aller vers » et rencontrer les publics dans leurs lieux de vie. Structure ressource de proximité, le CSAPA associe les acteurs du territoire concerné : professionnels du secteur éducatif, de l'accompagnement, de la justice, comme de l'insertion, et du soin. Ni jugeante, ni moralisatrice, elle tend à promouvoir des attitudes positives afin de permettre à chacun d'exercer son pouvoir d'agir.

La place de la prévention dans les CSAPA, rendue obligatoire depuis la loi de santé de 2016, est en grande évolution et implique de nombreux enjeux : place des données probantes pour faire évoluer les pratiques, déploiement de programmes nationaux ou internationaux validés, logique de partenariat avec les acteurs de première ligne.

Cette formation s'adresse plus particulièrement aux professionnels des CSAPA en charge du développement et de la mise en oeuvre des actions d'éducation préventive. Elle associe des apports théoriques des mises en situation pratiques et la transmission d'outils méthodologiques.

FIL ROUGE DE LA FORMATION : Corinne DEFRANCE, Coordinatrice de programmes, Oppelia

OBJECTIFS :

- Acquérir les bases théoriques de l'éducation préventive et de son écosystème.
- Identifier les bases de l'intervention précoce.
- Connaître les programmes « evidence-based ».
- Réfléchir à sa posture professionnelle, travailler sur ses représentations.
- Échanger sur les différentes modalités d'intervention en éducation préventive en individuel et en collectif.
- Renforcer ses compétences en méthodologie de projet.

DATES :

► Du 19 au 23 septembre

PUBLIC ET PRÉREQUIS :

Les professionnels des CAARUD et des CSAPA, professionnels des champs sanitaire et de la ville, les acteurs institutionnels travaillant sur les dispositifs et les enjeux de la Réduction des Risques et les acteurs de premier recours.

RDR ET USAGES DE SUBSTANCES PSYCHOACTIVES : ÉTHIQUE, POSTURES, PRATIQUES

La Réduction des Risques (RDR) a comme objectif prioritaire de réduire les risques sanitaires, psychologiques, sociaux, de prévenir les dommages et d'éviter l'aggravation des usages. Elle contribue aussi à la médiation sociale. Fondée sur une approche pragmatique, dans un souci de respect et de dignité des personnes, la RDR reconnaît les usagers comme des sujets responsables et citoyens, capables de faire des choix et, pour peu qu'on leur en donne les moyens, de se protéger et de protéger autrui. Il s'agit, dans le non jugement, d'intervenir le plus précocement possible dans la trajectoire des usagers actifs et d'agir au plus près des usages et pratiques à risques, liés aux substances illégales à l'alcool et au tabac.

La formation abordera la RDR tant sur le plan éthique que sur les postures et les pratiques, ainsi que le cadre légal qui les soutient. Elle visera également l'articulation des pratiques avec le soin. Enfin, il s'agira plus largement d'interroger la place et la parole de l'expertise des usagers dans les dispositifs.

FILS ROUGES DE LA FORMATION : **Martine LACOSTE**, Vice-Présidente et Déléguée régionale Occitanie de la Fédération Addiction, Directrice de l'association Clémence Isaure, Toulouse et **Pierre CHAPPARD**, Président de Psychoactif.org, Chef de service du CSAPA Trait d'Union, Boulogne-Billancourt.

OBJECTIFS :

- Comprendre les principes et la philosophie de la RDR au regard de son histoire et de son évolution.
- Maîtriser la réglementation (loi, décrets, référentiels) inhérente à la RDR.
- Connaître les modalités d'accueil, les modalités d'intervention et les différents dispositifs de RDR.
- Connaître les nouveaux produits et outils de RDR.
- Identifier les publics et les contextes de consommation.
- Situer la démarche communautaire et de l'autosupport dans la RDR.

DATES :

► 6 & 7 octobre

PUBLIC ET PRÉREQUIS :

Les soignants appelés à utiliser ces médicaments (généralistes, psychiatres, addictologues...) exerçant en libéral ou en institution, tous les professionnels des secteurs médicosocial et sanitaire qui interviennent auprès de personnes présentant des conduites addictives (CSAPA, CAARUD, CJC, services hospitaliers d'addictologie...).

MÉDICAMENTS DES ADDICTIONS : INTÉRÊTS DANS L'ACCOMPAGNEMENT THÉRAPEUTIQUE

Les traitements médicamenteux tendent à occuper une place de plus en plus importante dans la prise en charge des addictions. Aux traitements utilisés classiquement et ponctuellement pour le sevrage de différentes substances psychoactives (alcool, opiacés, voire parfois cocaïne et cannabis) sont venus s'ajouter les traitements de substitution pour la dépendance aux opiacés ainsi qu'une classe de médicaments que certains qualifient d'« addictolytiques » et dont l'exemple le plus emblématique est le baclofène. Ces médicaments peuvent avoir une action spécifique pour telle ou telle addiction mais sont aussi susceptibles d'avoir une action générale utile dans toutes les addictions, y compris celles « sans substance ».

Cette formation, grâce à des temps d'apports de connaissances associés à des temps d'analyse de pratiques, permettra de préciser les intérêts et les limites des différents types de médicaments et la façon dont leur prescription peut s'intégrer dans une prise en charge globale, bio-psycho-socio-éducative, de la personne, avec ses éventuelles « comorbidités ».

FIL ROUGE DE LA FORMATION : **Guillaume HECQUET**, Psychiatre, Centre Médical Marmottan, Paris

OBJECTIFS :

- Connaître les antécédents des traitements et les perspectives d'avenir.
- Envisager les attributs d'une prise en charge globale et intégrée ainsi que de la recherche d'alliance thérapeutique.
- Maîtriser les traitements de sevrage et de substitution.
- Comprendre le lien entre traitement des addictions et comorbidités psychiatriques.

DATES :
► Dates à venir

PUBLIC ET PRÉREQUIS :

Les professionnels exerçant dans le champ du soin résidentiel et qui souhaitent faire évoluer leurs pratiques, les professionnels du secteur de l'addictologie souhaitant comprendre l'apport du soin résidentiel dans le parcours des usagers.

NOUVEAUX ENJEUX, NOUVELLES PRATIQUES, NOUVELLES POSTURES : QUELS CHANGEMENTS POSSIBLES EN SOIN RÉSIDENTIEL ?

Lors de l'apparition d'une offre de soins pour les personnes souffrant d'addiction, la proposition du soin résidentiel était le modèle de première intention. Il reposait notamment sur un éloignement, visant à proposer un lieu « sûr » facilitant le travail de renforcement de l'abstinence, acquise préalablement en cure de sevrage.

L'arrivée de la substitution, le développement de la RDR, la promulgation de loi 2002-2, la structuration de l'offre de soins ambulatoire et l'apparition de l'addictologie ont successivement impacté le « modèle » du soin et donc de l'offre résidentielle.

Aujourd'hui l'offre de soins s'est diversifiée, l'accompagnement se doit d'être personnalisé et la notion de parcours de l'utilisateur est confrontée à la complexité, à l'évolution du profil des publics accueillis (issus de structures « bas seuil », vieillissants avec des comorbidités psychiatriques ou encore rencontrant des troubles neuropsychologiques). On voit également une évolution des pratiques des professionnels et des établissements via la prise en compte grandissante des demandes des personnes accueillies. Cependant, il n'est pas toujours simple de s'y retrouver dans les offres de soins en résidentiel, tant dans leurs modalités que dans leurs finalités.

Quelles répercussions ont ces différentes évolutions en termes de pratiques et d'organisation du cadre de soin ? Quelles actions possibles entre engagement intellectuel et éthique ? Quelles perspectives et quelles limites ?

FIL ROUGE DE LA FORMATION : Nicolas BOURGUIGNON, Référent du soin résidentiel pour la Fédération Addiction, Directeur de la communauté thérapeutique de Barsac et du CSAPA résidentiel de Bègles, CEID Addictions, Barsac.

OBJECTIFS :

- Identifier un socle commun dans les pratiques en dispositifs de soin résidentiel.
- Comprendre le parcours des personnes accompagnées.
- Appréhender les particularités pour les usagers des dispositifs du soin résidentiel.
- Identifier l'ensemble des acteurs et des dispositifs du soin résidentiel en France.
- Caractériser les plus-values du résidentiel.

2 DES PUBLICS ET LEURS BESOINS SPECIFIQUES

DATES :
► Du 7 au 10 mars

PUBLIC ET PRÉREQUIS :

Les professionnels du secteur de l'addictologie.

FEMMES ET ADDICTIONS : HISTOIRE(S) DE GENRE OU LES FEMMES DANS TOUS LEURS « ÉTATS »

En matière d'addiction, les femmes sont-elles des hommes comme les autres ?

Des femmes sont régulièrement reçues en consultation dans des dispositifs spécialisés en addictologie. On constate néanmoins qu'elles sont moins nombreuses que les hommes. Même si les données épidémiologiques montrent qu'elles sont effectivement moins nombreuses à consommer la plupart des produits, les différences de prévalence ne suffisent pas à expliquer complètement cet écart. De plus, les équipes s'interrogent sur la nécessité d'adapter leur accompagnement à d'éventuelles problématiques spécifiques. Existe-t-il des spécificités de l'addiction au féminin ? Faut-il les prendre en compte dans les structures et si oui, comment ?

Cette formation vise à penser l'amélioration de l'accueil et de la prise en charge des femmes dans les structures (représentations sociales, produits, contextes de précarité, psychotraumatismes, grossesse et maternité...). Il s'agira de distinguer les vraies questions des faux problèmes au travers d'interventions sur l'épidémiologie, la question du genre, des approches cliniques et des expériences et pratiques de terrain. Cette formation favorise également les échanges entre les participants et sera l'occasion de partager des outils, des péripéties et des expériences.

FIL ROUGE DE LA FORMATION : Marie-Alice ROBERT, Administratrice de la Fédération Addiction, Médecin addictologue, les Apsyades, Nantes.

OBJECTIFS :

- Identifier les spécificités de l'addiction chez les femmes.
- Questionner les représentations des professionnels sur les notions de genre dans l'accompagnement en addictologie.
- Maîtriser les dispositifs spécifiques aux femmes dans l'offre de soins.
- Maîtriser les leviers permettant d'améliorer l'accueil et l'accompagnement des femmes en situation d'addiction.

DATES :

► Du 14 au 16 mars

PUBLIC ET PRÉREQUIS :

Les professionnels de l'addictologie, de la périnatalité, de la prévention et de la protection de l'enfance.

PARENTS ET ENFANTS DANS DES CONTEXTES D'ADDICTION

Les enfants sont-ils « invisibles » dans ce contexte ?

Parmi les femmes et les hommes accueillis dans les services spécialisés en addictologie, certains sont parents ou futurs parents. Les professionnels de ces services sont alors confrontés à des problématiques qui s'ajoutent à leurs « missions premières », et qui renvoient chacun à ses pratiques, ses représentations et ses limites : les consommations de substances psychoactives dans la vie quotidienne en présence des enfants, le comportement des parents souvent en marge, la place de l'enfant, les modalités de parentalité, les relations familiales, les projets de vie et le devenir des enfants.

Comment réfléchir et articuler cette dimension de la parentalité tout en préservant au mieux l'intérêt de l'enfant et celui de chaque parent ainsi que la relation parent-enfant ? Quels sont les types d'aides et de prises en charge possibles, de travail en réseau, d'accueil spécifique ? Comment conjuguer protection de l'enfance et soutien des adultes ? Quels partenariats ? Quelles alternatives au placement judiciaire ? Est-il possible d'accompagner un groupe familial à plusieurs professionnels sans que ne soit trahie la relation de confiance avec l'utilisateur ?

Cette formation vise à échanger sur la question de la parentalité dans un contexte d'addiction et à aborder celle du partenariat. Elle apportera des connaissances cliniques, des expériences de terrain et une réflexion sur les représentations sociales.

FIL ROUGE DE LA FORMATION : Brigitte DALET, Coordinatrice réseau « Dispositif d'Appui à la Périnatalité et aux Soins Ambulatoires » (DAPSA), Paris.

OBJECTIFS :

- Identifier les caractéristiques de la prise en charge des parents en situation d'addiction.
- Illustrer les principes d'accompagnement par des dispositifs existants.
- Maîtriser les liens entre les partenaires du secteur de l'addictologie et de la périnatalité.

DATES :

► Dates à venir

PUBLIC ET PRÉREQUIS :

Les professionnels du secteur de l'addictologie, les acteurs de premier recours.

ACCOMPAGNEMENT DE L'ENTOURAGE

La problématique de la dépendance est une problématique familiale. Reconnaître la souffrance familiale du dépendant et de ses proches est le point de départ proposé dans cette formation. Nous considérons la famille comme ayant besoin d'aide face à l'addiction d'un proche.

La prise en charge des personnes dépendantes nécessite de prendre en considération la dynamique familiale. Nous ne pouvons pas penser les personnes seules, sans leur contexte familial, et l'impact de cette histoire familiale sur leur problème de dépendance. Laisser le travail familial de côté occulte une partie importante du travail à faire pour se rétablir de l'addiction.

Cette formation propose une approche du travail familial qui a pour objectif premier de soutenir l'individu en soin dans son parcours. Il ne s'agit pas de proposer une prise en charge pour les familles, mais de les soutenir et éventuellement de les orienter vers des services adaptés.

FIL ROUGE DE LA FORMATION : Bientôt précisé.

OBJECTIFS :

- Construire une pensée clinique autour de la famille et de son impact auprès des personnes accueillies.
- Utiliser la famille comme ressource et soutien pour l'individu en soin.
- Aider la famille à comprendre la problématique de ses proches.
- Initier le changement des fonctionnements dans la famille.

DATES :

► Du 20 au 23 juin

PUBLIC ET PRÉREQUIS :

Professionnels étant amenés à accompagner des personnes présentant des troubles psychiatriques et des pratiques addictives. Médecins, infirmiers, éducateurs, psychologues, travailleurs sociaux, animateurs ou tout autre intervenant travaillant dans le domaine médicosocial ou le sanitaire.

ADDICTIONS ET TROUBLES PSYCHIATRIQUES : REPÉRER ET ACCOMPAGNER LES PATHOLOGIES DUELLES

Les difficultés de repérage et de prise en charge des publics rencontrant à la fois des troubles psychiatriques et des problématiques addictives ne permettent pas toujours de les accompagner au mieux, du fait notamment de logiques de filières. La prise en compte des pathologies duelles est souvent cloisonnée entre le secteur de l'addictologie et celui de la psychiatrie, les professionnels de chaque champ ayant tendance à se concentrer sur la pathologie de leur domaine et à négliger de repérer ou de traiter celle « hors champ ». Pourtant les intrications sont fréquentes et nombreuses. Les troubles dépressifs et anxieux, mais aussi les troubles délirants sont souvent présents chez les usagers de drogues et autres addicts, tout comme les antécédents de psychotraumatismes et les troubles de la personnalité. Ces intrications aggravent le pronostic, rendant plus difficile l'accompagnement et les soins et contribuent souvent aux ruptures de parcours, à certains passages à l'acte et à la précarité des usagers.

Comment se repérer avec ces patients dans des situations souvent confuses et aux parcours chaotiques ? Comment penser un accompagnement qui prenne en compte cette clinique spécifique des pathologies addictives et psychiatriques ? Quels exemples de dispositifs de soins et d'accompagnement sont pertinents dans ce domaine ? Cette formation s'inscrit dans une nécessité de mieux accompagner ces situations complexes, en favorisant la transversalité entre les dispositifs addictologiques et de santé mentale et en privilégiant les approches par le rétablissement et la réduction des risques.

FIL ROUGE DE LA FORMATION : Mario BLAISE, Psychiatre, Chef de service, Centre hospitalier Marmottan, Paris.

OBJECTIFS :

- Repérer et identifier l'impact de la co-occurrence de troubles addictifs et psychiatriques.
- Penser l'accompagnement des personnes accueillies par les professionnels au regard de la clinique spécifique à la co-occurrence.
- Promouvoir et accompagner la création des liens de coopération possibles entre secteur addictologique et psychiatrique (partenariat, primo-orientation, etc.).
- Valoriser et développer les plus-values d'une prise en charge intégrée.
- Identifier les dispositifs existant dans la prise en charge de ce public aux besoins spécifiques.
- Permettre aux personnes accompagnées d'être actrices au travers du développement du pouvoir d'agir et du rétablissement.

DATES :

► Du 10 au 12 octobre

PUBLIC ET PRÉREQUIS :

Les professionnels des CSAPA, du « monde du travail » souhaitant réfléchir à la place des usages de SPA au travail et/ou ceux sollicités pour développer des actions de prévention au travail.

LE MILIEU DU TRAVAIL ET LES USAGES DE SUBSTANCES PSYCHOACTIVES : COMPRENDRE POUR MIEUX AGIR

L'usage de substances psychoactives (SPA) en milieu professionnel devient une préoccupation prégnante dans notre société, au niveau gouvernemental, dans le monde du travail (employeurs, salariés, syndicats) et pour les soignants, de plus en plus souvent appelés à intervenir dans cet environnement professionnel. Différents types d'usages existent : une consommation occasionnelle, le plus souvent conviviale, une consommation répétitive collective, un usage occasionnel pour tenir au travail, une consommation individuelle en lien avec une relation difficile voire pathologique avec un ou plusieurs produits.

Cette formation a pour objectif de mieux comprendre le contexte d'usage de SPA et les pratiques addictives en milieu de travail. Elle permettra aux participants de réfléchir à la prise en compte de l'activité « travail » dans les actions de prévention, la législation, le rôle des différents acteurs. Elle abordera les possibilités d'intervention tant sur le plan collectif qu'individuel, et la place des CSAPA et des différents acteurs dans les actions de prévention en milieu de travail.

FIL ROUGE DE LA FORMATION : Pascale PAGE, Médecin, CSAPA Les Apsyades, Nantes

OBJECTIFS :

- Évaluer les multiples interrelations entre travail et usages de substances psychoactives pour prévenir les mésusages.
- Adopter une approche collective de la prévention des usages de substances psychoactives en milieu professionnel.
- Positionner les professionnels de CSAPA dans la démarche de prévention des addictions en milieu professionnel.

DATES :

► Du 7 au 9 novembre

PUBLIC ET PRÉREQUIS :

Les professionnels de l'addictologie, de la périnatalité, de la prévention et de la protection de l'enfance.

ADDICTIONS SANS SUBSTANCE : JEUX DE HASARD ET D'ARGENT ET CYBER-ADDICTIONS, PHÉNOMÈNES ET PISTES D'INTERVENTIONS

Notre société utilise de plus en plus le concept d'addiction pour parler de différentes conduites et de plus en plus de personnes s'y réfèrent pour exprimer leurs difficultés. La multiplication des espaces des jeux de hasard et d'argent et des jeux en ligne à travers le monde constitue une condition propice au développement potentiel de certaines formes d'addiction sans substance.

Que ce soient pour les jeunes avec les jeux vidéo, les réseaux sociaux, etc. ou pour les adultes avec les jeux de hasard et d'argent, Une grande détresse est parfois exprimée et certains chercheurs n'hésitent pas de parler d'« épidémie silencieuse ». Comment accueillir et accompagner les personnes souffrantes et leurs proches (familles/réseaux) ayant développé ce type d'addictions? Comment répondre aux demandes concernant d'autres addictions sans substance : les addictions sexuelles, les achats compulsifs, les addictions alimentaires ; etc. Cette formation, qui s'adresse à tous les intervenants du champ des addictions et particulièrement aux professionnels des binômes Addictions sans substance des CSAPA, vise à répondre à ces questions en analysant les enjeux psychosociaux entourant ce phénomène d'une part, et en fournissant des repères pratiques cliniques et de prévention, d'autre part. .

FIL ROUGE DE LA FORMATION : Aram KAVCIYAN, Administrateur de la Fédération Addiction, Psychiatre addictologue, Chef du service d'addictologie, Hôpital Montfavet, Avignon

OBJECTIFS :

- Sensibiliser au phénomène des dépendances aux jeux de hasard et d'argent et des cyberdépendances (jeux vidéo, réseaux sociaux, smartphone)
- Connaître les ressorts cliniques des comportements d'addiction sans substance
- Créer les conditions propices à l'intégration de connaissances pour mieux saisir les dynamiques des personnes dépendantes.
- Fournir des repères et outils d'intervention qui efficaces via le développement du pouvoir d'agir (DPA/ Empowerment) des personnes et de leur réseau social et familial.

DATES :

► Du 16 au 18 novembre

PUBLIC ET PRÉREQUIS :

Les professionnels du secteur de l'addictologie, les professionnels de la Justice.

SOINS OBLIGÉS EN ADDICTOLOGIE

Les personnes présentant des conduites addictives problématiques sont confrontées à des enjeux situés à l'intersection du soin et de la sanction. Bien qu'amenés à coopérer dans le cadre des soins obligés, les professionnels de la santé et ceux de la justice s'inscrivent dans des logiques d'interventions différentes. Leurs objectifs, leurs pratiques, leurs contraintes et obligations respectifs peuvent paraître éloignés voire contradictoires. Ces éléments constituent souvent un frein à une collaboration optimale pourtant essentielle pour accompagner les personnes placées sous-main de Justice.

À l'heure où le dispositif judiciaire évolue, il semble opportun de tenter de définir les cadres d'intervention des uns et des autres et d'organiser les bases d'un travail partenarial. Comment faire coïncider la logique judiciaire dont la mission est de protéger la société, garantir le vivre-ensemble, lutter contre la récidive, avec la logique soignante basée sur le volontariat, l'adaptation au rythme de l'utilisateur ? Comment saisir l'opportunité de la « rencontre obligée » pour permettre à l'utilisateur de s'approprier la démarche, de trouver un intérêt à l'écoute et à l'accompagnement qui lui sont proposés et ce faisant, de dépasser la pression de la contrainte ? Comment les professionnels du secteur médico-social et sanitaire travaillent-ils la réalité du soin sous contrainte ? Comment ceux de la justice peuvent-ils articuler sanction, soin et insertion ? Quelles en sont les conséquences et les modifications sur les accompagnements et les prises en charge ?

Afin de répondre à ces questions, cette formation s'appuie sur le travail de professionnels du soin et de leurs partenaires de la justice et sur l'intervention de cliniciens dont les pratiques interrogent et dépassent ces paradoxes du soin obligé.

FIL ROUGE DE LA FORMATION : David SAINT-VINCENT, Psychologue, Référent Santé-Justice pour la Fédération Addiction

OBJECTIFS :

- Comprendre le fonctionnement du système judiciaire vis-à-vis de la problématique des addictions.
- Identifier les différents acteurs impliqués dans les mesures de soins obligés.
- Favoriser la mise en place d'une dynamique de coopération entre les acteurs de la justice et du champ de l'addictologie.

3 DES APPROCHES THERAPEUTIQUES

DATES :

2 modules soit 4 jours

► 31 mars & 1^{er} avril

► 12 & 13 mai

PUBLIC ET PRÉREQUIS :

Les professionnels des CAARUD et des CSAPA, les professionnels du secteur sanitaire qui souhaitent acquérir les connaissances de base pour développer des actions de RDR Alcool.

ALCOOL : INTERVENIR AUTREMENT

L'offre de soins et d'accompagnement à destination des personnes en difficulté avec leurs usages d'alcool s'est construite sur une ambiguïté tant sociale que bio médicale. Cette ambiguïté contribue à mettre en difficulté d'abord les personnes usagères mais aussi les professionnels qui peuvent constater au quotidien les limites non seulement des propositions d'aide et de soin mais également des discours, diagnostics et outils qui ne disent pas grand-chose des singularités propres à chaque manière de boire. Or, la prise en compte de cette singularité ouvre le champ des possibles : construire avec la personne une proposition qui s'ajuste à ses aspirations et à ses contraintes, jouer pleinement son rôle d'accompagnant en faisant avec ce qu'elle est et consomme plutôt qu'en faisant malgré ou en faisant sans. La RDR Alcool permet d'outiller chacun, depuis sa place de soignant, de travailleur social, de proche, de pair etc. afin que se construise une proposition efficiente, en accord avec les choix et projets de vie des personnes concernées. Ceci non plus afin de prescrire ou de convaincre mais bien de les aider à faire un choix éclairé qui restera le leur sans mettre en cause le maintien du soin et de l'accompagnement dont elles peuvent avoir besoin.

Comment observer autrement la réalité alcool ? Comment aborder cette réalité pour ouvrir de nouvelles pistes d'accompagnement ? À quels besoins non-satisfaits permet de répondre l'approche RDRA ? Comment élaborer des propositions d'accompagnement innovantes et efficaces ? Quelles expériences existent ? Quelles méthodes d'interventions, avec quels objectifs ?

FILS ROUGES DE LA FORMATION : **Lilian BABE**, Administrateur de la Fédération Addiction, Directeur de Oppelia-Passerelle 39, Lons le Saunier, Coordonateur national de Modus Bidendi ; **Matthieu FIEULAINE**, Créateur et coordonnateur de Modus Bibendi.

OBJECTIFS :

- Identifier les besoins, réalités dans lesquels s'inscrit la RDRA.
- Faire un état des lieux des actions existantes.
- Se positionner dans une démarche innovante et efficace.
- Construire et mettre en place des méthodes d'intervention en RDRA.

DATES :

► Du 3 au 5 octobre

PUBLIC ET PRÉREQUIS :

Les professionnels du secteur de l'addictologie.

PSYCHO-TRAUMATISMES ET ADDICTIONS

Les professionnels se retrouvent fréquemment confrontés au récit d'événements traumatiques, uniques ou répétés, anciens ou récents, dans la biographie de leurs patients « addicts ».

L'état de stress post-traumatique conduit, dans un nombre très important de cas, au développement de conduites addictives avec ou sans substance.

Au cours de ces deux journées, nous nous proposerons d'apporter certains éclairages sur les liens entre psycho-traumatismes et addictions, de sensibiliser au repérage et au traitement combinés de ces problématiques ainsi qu'à la prévention du développement d'addictions chez des personnes ayant subi des psycho-traumatismes.

Cette formation alterne des temps d'apports de connaissances et de compétences avec des temps d'analyse de pratiques à partir de cas cliniques mais aussi d'outils de stabilisations et de psycho-éducation.

Elle s'adresse aux professionnels des secteurs médico-social, sanitaire et de la ville.

FIL ROUGE DE LA FORMATION : **Naïra MELIAVA**, Psychologue formée EMDR et brainspotting, Oppelia, Paris

OBJECTIFS :

- Maîtriser l'éthiologie, la symptomatologie et les facteurs des psychotraumatismes.
- Faire le lien entre conduites addictives et psychotraumatismes.
- Planifier une démarche d'accompagnement en s'appuyant sur l'évaluation, le repérage, etc.
- Utiliser les outils du champ de la psychoéducation.

DATES :

► Du 19 au 21 octobre

PUBLIC ET PRÉREQUIS :

Les professionnels du secteur de l'addictologie ayant des notions de base des concepts psychanalytiques.

ÉCLAIRAGES DE LA PSYCHANALYSE DANS LA PRISE EN CHARGE DES ADDICTIONS

L'accompagnement quotidien des sujets en butte aux addictions se confronte fréquemment aux répétitions de conduites qui ne peuvent « se comprendre » si on exclut la notion de fonctionnement inconscient. L'éclairage psychanalytique permet d'appréhender cette notion ainsi que ses conséquences dans le parcours des personnes qui sollicitent notre aide. Sauf à voir se poursuivre et s'amplifier les répétitions et les échecs, il est important de tenir compte de ce qui échappe au sujet (et par là même au soignant). Si l'éclairage psychanalytique n'a pas à être exclusif et doit même être complémentaire d'autres approches, il reste, néanmoins, extrêmement précieux pour mieux appréhender, voire comprendre les parcours des personnes « addictes » (toxicomanes, alcooliques...), ainsi que les pratiques thérapeutiques et /ou d'accompagnement qui s'y réfèrent.

FILS ROUGES DE LA FORMATION : Martine LACOSTE, Vice-Présidente et Déléguée régionale Occitanie de la Fédération Addiction, Directrice de l'association Clémence Isaure, Toulouse et Aram KAVCIYAN, Administrateur de la Fédération Addiction, Psychiatre addictologue, Chef du service d'addictologie, Hôpital Montfavet, Avignon.

OBJECTIFS :

- Définir les concepts opérants, tels que le transfert ou le manque, dans le champ des addictions.
- Réfléchir et échanger à partir de situations cliniques issues de la pratique.
- Identifier des évolutions dans les pratiques au sein de sa structure.

DATES :

► Du 5 au 7 décembre

PUBLIC ET PRÉREQUIS :

Les professionnels du secteur de l'addictologie, incluant les médiateurs de santé pairs.

PARTICIPATION DES USAGERS : DE L'IMPLICATION À LA COOPÉRATION

Il existe un riche panel de pratiques mises en oeuvre dans certaines structures permettant l'implication des usagers dans leur parcours de soins, dans leur structure d'accompagnement, mais aussi auprès de leurs pairs et dans la société.

Le constat a été fait à plusieurs reprises qu'un changement de culture professionnelle était nécessaire pour que l'implication et la coopération des personnes accompagnées se développent dans le secteur addictologique. Il existe en effet un besoin spécifique de formation des professionnels sur le pouvoir d'agir, l'équilibre entre savoir expérientiel et savoir professionnel et la pair aidance.

L'intégration de médiateurs de santé pairs dans les équipes impulse ce changement et participe grandement au rétablissement des personnes accompagnées pour des problématiques addictives, et à l'intégration du savoir expérientiel des usagers dans leur parcours de soins.

C'est un des leviers particulièrement intéressant, que nous avons identifié au cours de notre démarche de terrain. Cependant, certaines difficultés subsistent quant à l'intégration des médiateurs de santé pairs au sein d'une équipe et dans le parcours de soins du pair.

FILS ROUGES DE LA FORMATION : Alain MOREL, Administrateur de la Fédération Addiction, Psychiatre et Addictologue, Directeur général, Oppelia et Nicolas CHOTTIN, Médiateur santé pair, Coordinateur médiation de santé pair, CEIIS, Cajarc.

OBJECTIFS :

- Définir savoirs expérientiels des usagers et l'articulation avec les savoirs professionnels.
- Analyser les représentations (positives ou négatives) des professionnels et usagers en addictologie.
- Identifier les ressources expérientielles des professionnels et des usagers pour les intégrer dans l'accompagnement.
- Identifier et comprendre les différents ressorts de participation des usagers dans les structures en addictologie.
- Mettre en oeuvre des outils d'aide à la participation des usagers.
- Identifier et valoriser les droits des usagers.

4 DES OUTILS D'AIDE A L'ACCOMPAGNEMENT

En partenariat avec



DATES :

► Du 9 au 11 mars

PUBLIC ET PRÉREQUIS :

Les professionnels du champ de l'addictologie et les acteurs de premier recours.

INTÉRÊTS DE LA VAPE DANS L'ACCOMPAGNEMENT PAR LES PROFESSIONNELS EN ADDICTOLOGIE

La vape, anciennement appelée e-cigarette, est apparue massivement sur le marché français depuis une dizaine d'années environ. Elle est arrivée dans le débat public par le secteur commercial. Mais elle s'est surtout répandue dans les moeurs par les utilisateurs eux-mêmes qui y ont vu un outil particulièrement intéressant pour les aider à réduire ou arrêter leur consommation de tabac fumé.

Aujourd'hui encore, la vape fait l'objet de nombreuses controverses, mises en doutes et fantômes. Elle s'est néanmoins imposée comme un outil de Réduction des Risques particulièrement intéressant. L'appropriation de la vape par les professionnels du secteur médico-social, sanitaire ou social s'est faite plutôt tardivement et est encore parfois hésitante : Quel est l'intérêt pour ces acteurs de se saisir de cet outil ? Quelle est la complémentarité de la vape par rapport aux traitements de substitution nicotiques ? Quelle est la place du professionnel vis-à-vis des utilisateurs et des détaillants commerciaux ? Quelle légitimité aurait-il à s'en saisir ?

Cette formation a pour objet de vous permettre de mieux appréhender l'outil : comprendre son fonctionnement, ses caractéristiques techniques, son utilisation et ses effets. Mais elle propose également de vous fournir des éléments méthodologiques qui vous permettront d'initier et/ou développer un « accompagnement vape », le plus adapté à vos publics, votre contexte et vos attentes.

FILS ROUGES DE LA FORMATION : David SAINT-VINCENT, Psychologue et Xavier GUYOU, Président de La Vape du coeur.

OBJECTIFS :

- S'approprier l'outil qu'est la vape sur le plan pratique et technique.
- Concevoir une méthodologie d'intervention incluant la vape.
- Valoriser la plus-value de la vape dans une démarche globale d'accompagnement et de Réduction des Risques.
- Identifier les spécificités d'utilisation de la vape pour les publics accueillis.

En partenariat avec



DATES :

► Du 21 au 23 mars

PUBLIC ET PRÉREQUIS :

Les professionnels du secteur de l'addictologie.

ACCOMPAGNEMENT ET ÉDUCATION AUX RISQUES LIÉS À L'INJECTION (AERLI)

La politique française de Réduction des Risques (RdR) liés à l'usage de drogues a contribué très largement à réduire l'épidémie de VIH chez les consommateurs de produits psychoactifs par voie intraveineuse. Cependant, l'épidémie du virus de l'hépatite C (VHC) et les complications veineuses liées à l'injection demeurent un problème important en terme de santé publique au sein même de cette population. Le projet de la recherche-action « Accompagnement et Éducation aux Risques Liés à l'Injection » (ANRS-AERLI 2009-2013), a mis en évidence un bénéfice significatif des sessions d'éducation : une diminution des pratiques à risque de transmission du VHC et une diminution des complications au site d'injection (voir rapport étude ANRS AERLI 2015). AERLI vient ainsi compléter la palette d'outils déjà développés dans les structures.

Cette formation s'inscrit dans la dynamique des travaux initiés par la Fédération Addiction et ses adhérents sur les questions d'accompagnement à la consommation.

Lors de cette formation, menée en partenariat avec AIDES, nous fractionnerons et détaillerons les différentes étapes d'une action proposant de l'AERLI. L'objectif est d'adapter sa posture d'accompagnateur et de repérer les éléments qui garantissent la qualité et la sécurité nécessaires à la réalisation d'une action d'AERLI.

FIL ROUGE DE LA FORMATION : Abdou NDIAYE, Directeur adjoint, Association Charonne, Oppedia, Paris.

OBJECTIFS :

- Identifier ses représentations et les éléments de posture du rôle d'intervenant dans les actions AERLI.
- Connaître les produits, leurs effets, leurs utilisations et les risques associés.
- Comprendre le rôle des différents temps de l'accompagnement des personnes avec AERLI.
- Connaître le cadre d'intervention et les publics concernés par le dispositif AERLI.
- Connaître les composantes qui garantissent la qualité d'action AERLI.

En partenariat avec



BEARNI, OUTIL DE DÉPISTAGE DES TROUBLES NEUROPSYCHOLOGIQUES LIÉS À L'USAGE DE SUBSTANCES PSYCHOACTIVES

Les troubles neuropsychologiques classiquement rencontrés (Vabret et al., 2013) sont des troubles exécutifs, des troubles de mémoire épisodiques et de la mémoire de travail, des difficultés de traitement des informations visuo-spatiales, une perturbation de l'équilibre... BEARNI a été conçu pour permettre un dépistage rapide de ces troubles par des cliniciens non spécialisés en neuropsychologie. Sa passation nécessite peu de matériel (un chronomètre et un crayon) et dure entre 20 et 30 minutes. Elle permettra aux participants d'acquérir ou de mettre à jour les connaissances sur la sémiologie des troubles neuropsychologiques des patients alcool-dépendants ; de savoir dépister les troubles neuropsychologiques chez les patients dépendants ; d'envisager leurs conséquences sur le bénéfice des prises en charge standard ; d'identifier des adaptations possibles du parcours de soin.

DATES :

► 24 & 25
mars

PUBLIC ET PRÉREQUIS :

Les professionnels engagés dans la prise en charge de patients avec troubles de l'usage de substances psycho-actives.

FIL ROUGE DE LA FORMATION : Hélène BEAUNIEUX, Professeur de Neuropsychologie, Université de Caen Normandie, Caen.

OBJECTIFS :

- Acquérir ou mettre à jour les connaissances sur la sémiologie des troubles neuropsychologiques des patients alcool-dépendants.
- Dépister les troubles neuropsychologiques chez les patients dépendants.
- Envisager leurs conséquences sur le bénéfice des prises en charge standard.
- Identifier des adaptations possibles du parcours de soin.

En partenariat avec



FORMATION AUX TESTS RAPIDES D'ORIENTATION DIAGNOSTIQUE (TROD) VIH-VHC

Les hépatites sont une préoccupation majeure de santé publique, tout particulièrement chez les personnes consommatrices de substances psychoactives. Depuis quelques années, la prise en charge des hépatites virales C connaît une véritable révolution. Le développement récent de traitements, courts et sans effets indésirables, ouvre de nouvelles perspectives en réponse à l'épidémie, comme l'indique le dernier rapport national* auquel la Fédération Addiction a participé.

L'amélioration du dépistage et de l'accès aux soins est une priorité, en particulier auprès des usagers injecteurs. Dans cette perspective, la mise en place des TROD VHC doit être accélérée. En effet, ils présentent des avantages certains et reconnus en termes sanitaires et d'accès aux soins. De plus, ils ne nécessitent pas de plateau technique ce qui permet d'aller au-devant des usagers, en particulier les plus éloignés des dispositifs de soins (squats, festivals, milieu rural...). Enfin, la mise en œuvre des TROD VIH et VHC favorise la transdisciplinarité des acteurs. Techniquement simples d'utilisation, leur appropriation nécessite, au préalable, une formation des professionnels chargés de les réaliser ainsi qu'une sensibilisation de l'ensemble des équipes en lien avec les usagers.

Dans la continuité de ses travaux sur ce thème, et en cohérence avec son engagement national et européen sur les hépatites, la Fédération Addiction a souhaité proposer cette formation afin d'aider les professionnels à s'emparer de ce nouvel outil, dans les meilleures conditions possibles.

* *Rapport de recommandations sur la prise en charge des personnes infectées par les virus de l'hépatite B ou de l'hépatite C, D. Dhumeaux.*

FIL ROUGE DE LA FORMATION : Brigitte REILLER, Déléguée régionale Nouvelle Aquitaine de la Fédération Addiction de la Fédération, Directrice du CAARUD Planterose, CEID Addictions, Bordeaux.

OBJECTIFS :

- Actualiser ses connaissances sur les principaux modes de contamination et les traitements actuels du VIH et des hépatites.
- Appréhender la place du dépistage dans les actions de RDR et d'accès aux soins.
- Connaître le cadre d'utilisation et savoir utiliser les TROD.
- Connaître les principes et les fondements du counselling.
- Apprendre à réaliser des entretiens pré et post test.

DATES :

► Du 21 au 23
novembre

LES PRODUITS PSYCHOACTIFS ET LES OUTILS DE RÉDUCTION DES RISQUES

Connaître les produits psychoactifs, leurs effets, leurs risques, les outils et les manières de les consommer est au cœur des stratégies de Réduction des Risques. Cela permet aux professionnels de modifier leurs représentations et de faciliter la rencontre avec les consommateurs.

PUBLIC ET PRÉREQUIS :

Les professionnels du champ de l'addictologie, les acteurs institutionnels travaillant sur les produits et outils de RDR, les acteurs de premier recours.

Plus que de simples accessoires pour limiter les risques sanitaires, les outils de RDR sont aussi un moyen d'entrer en contact avec les usagers, et peuvent constituer une passerelle vers le soin. Illustrée par des témoignages d'usagers, cette formation propose d'apporter une meilleure connaissance sur les différentes substances psychoactives (dont les médicaments et les nouveaux produits de synthèse) et les outils, mais aussi de s'intéresser au contexte de la consommation (travail sur les représentations, savoir expérientiel et médical...).

FILS ROUGES DE LA FORMATION : **Brigitte REILLER**, Administratrice de la Fédération Addiction, Directrice du CAARUD Planterose CEID Addictions, Bordeaux et **Pierre CHAPPARD**, Président de Psychoactif.org et Chef de service du CSAPA Trait d'Union, Boulogne-Billancourt.

OBJECTIFS :

- Connaître les principaux produits et leur effets sur les usagers.
- Maîtriser les outils de Réduction des Risques et le matériel à destination des usagers.
- Comprendre les concepts de RDR spécifiques à certaines substances : tabac, alcool, cannabis, etc.

En partenariat avec



DATES :

► 14 & 15
octobre

PUBLIC ET PRÉREQUIS :

Les professionnels du secteur de l'addictologie exerçant des activités en lien avec les actions de RDR.

PARLER SEXUALITÉ DANS UNE ACTION DE RÉDUCTION DES RISQUES

La stratégie nationale de santé sexuelle 2017-2030 élaborée par la Direction Générale de la Santé, prévoit un renforcement de la formation en santé sexuelle des professionnels de santé, en particulier les professionnels de 1er recours (médecins généralistes, pharmaciens, sages-femmes, infirmiers...), et des professionnels des secteurs médico-social et social.

Cette nouvelle formation proposée et animée par nos partenaires formateurs-rices de AIDES vise à permettre aux professionnels sanitaires et sociaux des CSAPA et CAARUD de disposer d'un socle commun de connaissances sur la santé sexuelle et reproductive. La formation permet également d'apprendre à communiquer de façon efficace, avec empathie et sans jugement sur les sujets liés à la sexualité grâce notamment à la technique d'entretien appelée «Communication brève relative à la sexualité».

La pratique du chemsex oblige les professionnels de l'addictologie à s'intéresser plus encore à la problématique de la santé sexuelle, en l'abordant avec le moins d'appréhension possible, dans le but d'améliorer la communication, d'adapter nos accueils et discours ainsi que la prise en charge des usagers et leur orientation.

FIL ROUGE DE LA FORMATION : **Yan FOURNET**, Responsable service formation externe, AIDES

OBJECTIFS :

- Maîtriser les bases de la santé sexuelle et reproductive.
- Connaître les pratiques sexuelles et les notions d'anatomie mâle et femelle.
- Mobiliser des outils de RDR, de contraception, de la communication brève autour de la sexualité (CBS).
- Mener des entretiens autour des sexualités.

En partenariat avec



DATES :

► 1 & 2
décembre

PUBLIC ET PRÉREQUIS :

Les professionnels du champ addictologie.

PRATIQUES PROFESSIONNELLES EN ELSA ET LIEN AVEC LA VILLE ET LE MÉDICO-SOCIAL

A partir des années 2000, sont apparus dans le paysage de la prise en charge des addictions de nouveaux acteurs : les Équipes de Liaison et de Soins en Addictologie (circulaire 2000). Rapidement elles ont constitué un dispositif essentiel et pivot au sein des parcours de soins en addictologie.

Les associations ELSA France et la Fédération Addiction se sont associées dans une démarche participative visant à réaliser un état des lieux des pratiques professionnelles en ELSA. Cela va conduire à la parution d'un guide «Pratique» en fin d'année 2020.

C'est dans le prolongement de ces travaux que cette formation en partenariat est proposée tout autant aux professionnels des ELSA qu'à ceux du champ médico-social.

Elle vise à partager un socle commun de pratiques, de modalités de fonctionnement quelle que soit l'origine d'intervention médico-sociale ou sanitaire, tout en respectant les identités professionnelles.

Une meilleure compréhension des missions, du fonctionnement, des limites et des possibilités de l'ensemble des acteurs est un facteur d'amélioration des parcours de soins.

FIL ROUGE DE LA FORMATION : **Sylvie ANÉ**, Infirmière coordinatrice, ELSA Hopital intercommunal, Créteil

OBJECTIFS :

- Partager un socle commun des missions, des principes et des modalités d'interventions en ELSA.
- Accompagner les équipes dans l'évolution de leurs pratiques, en interne et en externe.
- Articuler les actions des équipes ELSA avec les dispositifs médico-sociaux et ambulatoires.
- Améliorer la connaissance du dispositif ELSA pour les professionnels du médico-social.

DATES :
▶ 28 & 29
novembre

PUBLIC ET PRÉREQUIS :
Les professionnels du
secteurs de l'addictologie,
les acteurs de premier
recours.

ADDICTIONS ET RISQUES SUICIDAIRES : PRÉVENIR, REPÉRER, AGIR

La question du suicide est un sujet préoccupant en addictologie : comme pour les produits et les addictions au sens large, chacun a des représentations sur le suicide et a même pu y être confronté dans sa propre histoire. Certaines représentations peuvent orienter le regard des soignants sur cette question et faire obstacle au soutien des usagers. Les intervenants se protègent comme ils peuvent avec parfois l'existence d'une forme de déni. Avec les usagers ils n'osent pas toujours en parler de crainte, par exemple, que cela ne leur donne l'idée de passer à l'acte.

Cette formation a pour objectif, d'une part de comprendre le processus de la crise suicidaire, le lien avec les conduites addictives et les maladies psychiques. D'autre part, elle vise à développer la vigilance des professionnels et à transmettre des savoir-faire pour permettre l'accueil d'une personne en crise suicidaire, l'évaluation de l'urgence, la mise en sécurité et l'orientation.

Elle alternera apports théoriques, exercices, mises en pratique et appropriation d'outils.

FILS ROUGES DE LA FORMATION : Catherine **LEBRUN-LEGENT**, Formatrice en prévention de la crise suicidaire, Intervenante en addictologie au CSAPA du Havre, Formatrice en Communication Non Violente® (CNV) et Marie-Alice **ROBERT**, Administratrice de la Fédération Addiction, Médecin addictologue, Les Apsyades, Nantes.

OBJECTIFS :

- Comprendre le processus de la crise suicidaire.
- Identifier le lien entre les conduites addictives et les troubles psychiques.
- Accueillir une personne en crise suicidaire.
- Orienter une personne en crise suicidaire pour sa mise en sécurité.

DATES :
▶ Du 10 au 12
janvier

PUBLIC ET PRÉREQUIS :
Les professionnels du
secteurs de l'addictologie.

L'ENTRETIEN MOTIVATIONNEL NIVEAU 1 - Les Bases

L'entretien motivationnel (EM), développé par les deux psychologues William Miller et Stephen Rollnick au cours des années 80, se définit comme une approche relationnelle guidée et centrée sur le client/patient, dont le but est de susciter ou renforcer la motivation au changement. Cette méthode se déroule dans une atmosphère d'acceptation de la personne, de sa perception et de son libre choix. Les attitudes du professionnel consisteront en une exploration empathique et valorisante de l'ambivalence de la personne face au changement en évitant la confrontation et la persuasion. Cette approche relationnelle (et non une simple technique) est particulièrement indiquée dans le domaine des addictions puisqu'elle permet d'intégrer l'ambivalence du client/patient comme une composante essentielle du processus de changement.

La formation sera axée sur l'acquisition de nouvelles compétences et se fera majoritairement à travers des exercices de mise en application des concepts exposés. Les séquences pédagogiques se dérouleront dans une atmosphère de respect des participants.

FIL ROUGE DE LA FORMATION : Pascal **GACHE**, M.D., Genève, Suisse.

OBJECTIFS :

- Découvrir les attributs et concepts liés à la pratique de l'entretien motivationnel.
- Connaître les 4 processus de l'entretien motivationnel.
- Mener des entretiens individuels.

DATES :
▶ Du 20 au 22
juin

PUBLIC ET PRÉREQUIS :
Les professionnels du
secteur de l'addictologie
ayant suivi le niveau 1.

L'ENTRETIEN MOTIVATIONNEL NIVEAU 2 - Perfectionnement

L'EM niveau 2 s'adresse à des professionnels ayant déjà suivi une formation de base de 3 jours au moins et ayant envie d'intégrer l'EM dans leur pratique professionnelle.

Le programme de la formation permettra à chacun de faire le point sur sa pratique de l'EM et d'améliorer son aisance et ses compétences dans la conduite des entretiens motivationnels.

FIL ROUGE DE LA FORMATION : Pascal **GACHE**, M.D., Genève, Suisse.

OBJECTIFS :

- Maîtriser les bases de l'entretien motivationnel niveau 1.
- Approfondir l'utilisation des 4 processus de l'entretien motivationnel.

DATES :
► 14 & 15
novembre

PUBLIC ET PRÉREQUIS :
Les professionnels du
secteur de l'addictologie
ayant suivi le niveau 1 et 2.

L'ENTRETIEN MOTIVATIONNEL NIVEAU 3 - Consolidation

La formation à l'EM de niveau 3 est un module de consolidation et d'approfondissement pour les personnes ayant suivi les niveau 1 et 2. Le programme sera essentiellement axé sur la réflexion sur les pratiques des stagiaires et sur la mise en situation afin d'améliorer leurs techniques.

Cette formation s'adresse à des stagiaires ayant une pratique régulière et importante de l'entretien motivationnel dans leur lieu d'exercice.

FIL ROUGE DE LA FORMATION : Pascal GACHE, M.D., Genève, Suisse.

OBJECTIFS :

- Maîtriser les notions abordées dans le module entretien motivationnel niveau 2.
- Approfondir l'utilisation des 4 processus de l'entretien motivationnel.

5 DES FORMATIONS SUR SITE ET / OU REGIONALES

Ces formations du catalogue national peuvent être organisées à un niveau défini par les besoins des structures demandeuses : régional, départemental, sur site. Cela fait suite à une réflexion sur la pertinence de l'échelle à laquelle les formations sont les plus efficaces. Organiser ces formations à un niveau territorial permet la mise en lien des structures et favorise la logique de partenariat avec les acteurs de premiers recours, etc. Elles sont accessibles à tous les types de professionnels du secteur de l'addictologie et à leurs partenaires de proximité.

Si vous êtes intéressé vous pouvez contacter directement notre équipe salariée en charge de la formation : formation@federationaddiction.fr

En partenariat avec



DATES :
► A définir en
fonction des
demandes

PUBLIC ET PRÉREQUIS :
Les professionnels de
CSAPA et de CAARUD,
autres structures
d'addictologie et de
santé (CJC, CEGIDD,
hôpitaux, etc.).

SEXUALITÉ ET CONSOMMATION : DES RÉPONSES ADAPTÉES

La prise de produits dans certains contextes de consommation est propice à la survenue de comportements sexuels à risque. S'agissant du public jeune, les données collectées mettent en évidence que la consommation d'alcool, de cannabis et autres produits peut engendrer ce type de comportements (rapports non protégés, MST, grossesses non désirées...).

Dans d'autres contextes, les prises de risques sexuels et de produits sont intriquées. Le Chemsex et le Slam, pratiques qui ont cours particulièrement au sein de la communauté gay, représentent aujourd'hui un véritable enjeu de santé publique, dont les professionnels doivent pouvoir s'emparer. L'accessibilité des nouvelles drogues de synthèse, l'hyperconnexion et la culture de l'intensité, ont concouru au développement de ces comportements parfois extrêmes, qui peuvent avoir des conséquences sanitaires et sociales dramatiques sur les populations qui les pratiquent (transmission VIH/VHC, addictions, désocialisation, troubles psychiatriques, suicide, overdose...). Il s'agit de populations majoritairement insérées, qu'il faut pouvoir repérer et accompagner, pour une meilleure prise en compte de leurs problématiques. Cette formation vise à sensibiliser les professionnels des différents secteurs à ces pratiques, à repérer les usagers en difficultés et à les accompagner pour réduire les risques sur leur santé physique et mentale.

FIL ROUGE DE LA FORMATION : Muriel GRÉGOIRE, Administratrice de la Fédération Addiction, Psychiatre addictologue, Responsable du CSAPA la villa Floréal, Aix-en-Provence.

OBJECTIFS :

- Comprendre l'évolution des comportements et pratiques addictives au regard d'un contexte favorisant.
- Outiller pour aborder les questions de la sexualité et des usages de produit, en l'inscrivant au cœur de l'accompagnement.
- Apporter une connaissance concrète sur les pratiques de consommations qui modifient le rapport à la sexualité.
- Conduire un entretien pour aborder la sexualité, identifier les vulnérabilités et repérer les usagers en difficulté.
- Apprendre à identifier un besoin et conduire un entretien.
- Identifier un réseau d'acteurs locaux et les outils disponibles pour garantir la meilleure prise en charge.

DATES :

► A définir en fonction des demandes

PUBLIC ET PRÉREQUIS :

Les professionnels du secteur de l'addictologie, des unités sanitaires, SMPR et les personnels judiciaires.

LA CONTINUITÉ DES SOINS, DANS ET EN DEHORS DE LA PRISON

Chaque année en France, 90 000 personnes sont incarcérées, en général pour des peines courtes (quelques mois). 40% d'entre-elles présentent des problèmes d'addiction. Si l'accompagnement médical en milieu carcéral est accessible, l'articulation entre les soins proposés en intra-muros et ceux dispensés à l'extérieur reste à améliorer, à rendre plus fluide, à organiser en tenant compte des conditions pénales, carcérales, mais aussi médicales et de l'environnement global de la personne.

L'objectif général de cette formation est de faciliter la coopération entre les acteurs du soin et de la justice. Pour cela, elle questionnera l'articulation des approches soignantes et l'accompagnement des usagers dans une dynamique de soins pendant et après la sortie. Elle abordera également les impacts de la réforme pénale sur le paysage judiciaire, ses conséquences en termes de moyens humains et sur le profil de la population carcérale afin de répondre aux besoins de tous les usagers, qu'ils sortent de milieu carcéral ou qu'ils soient sous contrainte pénale.

La première journée abordera les questions que posent les contraintes particulières de l'environnement carcéral et la deuxième journée s'interrogera davantage sur les pratiques existantes et possibles.

Cette formation s'adresse principalement aux professionnels travaillant dans le champ de l'articulation des soins dans et en dehors de la prison : professionnels des dispositifs en addictologie (CSAPA, CSAPA référents) aux USMP et SMPR, au personnel judiciaire (SPIP particulièrement).

OBJECTIFS :

- Maîtriser le cadre réglementaire pour les interventions en prison et en dehors de celle-ci.
- Identifier les facteurs permettant la démarche de soins dans un environnement contraignant.
- Identifier les leviers d'articulation entre les acteurs du dedans et du dehors.
- Connaître les enjeux autour des CSAPA référents en milieu pénitentiaire.

Si vous souhaitez décliner d'autres formations nationales sur site, ou pour des demandes plus spécifiques, vous pouvez nous contacter directement. Si nous ne sommes pas en mesure de répondre à votre demande, nous vous orienterons vers une structure partenaire ou adhérente spécialisée.

Pour plus de renseignements, merci de contacter Alexandre PICARD, chargé de projet formation et événementiel : formation@federationaddiction.fr

TARIFS

Les inscriptions se font exclusivement en ligne : <https://portail.federationaddiction.fr/formations-nationales>

Titre de la formation	Dates	Tarifs			
		Personne physique	Personne morale	Non adhérent	Formation Continue
1 Les fondamentaux					
Formation de base en addictologie 3 SESSIONS	<ul style="list-style-type: none"> • 17 au 21 janvier • 12 au 16 septembre • 14 au 18 novembre 	550 €	750 €	950 €	1250 €
Pratiques cliniques en CJC autour du PAACT 2 SESSIONS	<ul style="list-style-type: none"> • 31 janvier & 1 février • 29 & 30 septembre 	220 €	300 €	380 €	500 €
Intervention précoce : méthodologie et déploiement sur les territoires 2 SESSIONS	<ul style="list-style-type: none"> • 24 au 26 janvier • 26 au 28 septembre 	330 €	450 €	570 €	750 €
Les pratiques de prévention en CSAPA	4 & 5 avril	220 €	300 €	380 €	500 €
Formation RDR et usages de substances psychoactives : éthique, postures, pratiques	19 au 23 septembre	550 €	750 €	950 €	1250 €
Médicaments des addictions, intérêts dans l'accompagnement thérapeutique	6 & 7 octobre	220 €	300 €	380 €	500 €
Nouveaux enjeux, nouvelles pratiques, nouvelles postures : quels changements possibles en soin résidentiel ?	Dates à venir	330 €	450 €	570 €	750 €
2 Publics et besoins					
Femmes et addictions : Histoire(s) de genre ou les femmes dans tous leurs « états »	7 au 10 mars	440 €	600 €	760 €	1000 €
Parents et enfants dans des contextes d'addiction	14 au 16 mars	330 €	450 €	570 €	750 €
Accompagnement de l'entourage	Dates à venir	440 €	600 €	760 €	1000 €
Addictions et troubles psychiatriques	20 au 23 juin	440 €	600 €	760 €	1000 €
Le milieu du travail et les usages de substances psychoactives : comprendre pour mieux agir	10 au 12 octobre	330 €	450 €	570 €	750 €
Addictions sans substance : jeux de hasard et d'argent et cyber-addictions	7 au 9 novembre	330 €	450 €	570 €	750 €
Soins obligés en addictologie	16 au 18 novembre	330 €	450 €	570 €	750 €
3 Approches thérapeutiques					
Alcool : intervenir autrement	<ul style="list-style-type: none"> • 31 & 1^{er} avril • 12 & 13 mai 	440 €	600 €	760 €	1000 €
Psycho-traumatismes et addictions	3 au 5 octobre	330 €	450 €	570 €	750 €
Éclairages de la psychanalyse dans la prise en charge des addictions	19 au 21 octobre	330 €	450 €	570 €	750 €
Participation des usagers : de l'implication à la coopération	5 au 7 décembre	330 €	450 €	570 €	750 €
4 Des outils d'aide à l'accompagnement					
Intérêts de la VAPE dans l'accompagnement par les professionnels en addictologie <i>En partenariat avec la Vape du Coeur</i>	9 au 11 mars	330 €	450 €	570 €	750 €
Accompagnement et Éducation aux Risques liés à l'Injection (AERLI) <i>En partenariat avec AIDES</i>	21 au 23 mars	330 €	450 €	570 €	750 €

BEARNI, outil de dépistage des troubles europsychologiques liés à l'usage de substances psychoactives <i>En partenariat avec UNICAEN</i>	24 & 25 mars	440 €	600 €	760 €	1000 €
Formation aux TROD VIH-VHC <i>En partenariat avec AIDES</i>	15 au 17 juin	330 €	450 €	570 €	750 €
Les produits psychoactifs et les outils de Réduction des Risques	21 au 23 novembre	330 €	450 €	570 €	750 €
Addictions et risques suicidaires : prévenir, repérer, agir	28 & 29 novembre	220 €	300 €	380 €	500 €
Parler sexualité dans une actions de réduction des risques	14 & 15 octobre	220 €	300 €	380 €	500 €
Pratiques professionnelles en ELSA et lien avec la ville et le médico-social	1 ^{er} & 2 décembre	220 €	300 €	380 €	500 €
L'Entretien motivationnel Niveau 1	10 au 12 janvier	600 €	730 €	830 €	950 €
L'Entretien motivationnel Niveau 2	20 au 22 juin	600 €	730 €	830 €	950 €
L'Entretien motivationnel Niveau 3	14 & 15 novembre	420 €	560 €	650 €	760 €
Vous souhaitez effectuer les 3 niveaux de la formation Entretien motivationn			Tarifs préférentiels / nous demander		

5 Formation sur site ou régionale

Pour toutes les formations réalisées en dehors des locaux de la Fédération, nous vous remercions d'adresser votre demande par email.

Contactez-nous - 01 55 78 45 51 - formation@federationaddiction.fr
 Numéro Agrément : 11 754 489 75 / Numéro SIRET 539 049 421 00025
 *Nous contacter pour toute demande de prise en charge dans le cadre du DPC.

INFORMATIONS PRATIQUES ET MODALITÉS

Les formations nationales (sauf exception) se déroulent à la Fédération Addiction, au 104 rue Oberkampf, 75011 Paris.

Modalités d'inscription :

- ➔ Les inscriptions sont prises en compte par ordre d'arrivée.
- ➔ Lorsque le quota d'inscriptions est atteint sur une formation, une liste d'attente est ouverte. Elle permet une pré-inscription pour la session suivante.
- ➔ Les inscriptions ne sont valables qu'après réception du règlement ou de la signature de la convention de formation.
- ➔ Les tarifs « adhérent » ne s'appliquent qu'aux adhérents de la Fédération Addiction.
- ➔ Le stagiaire reçoit une confirmation de son inscription par courriel 1 mois avant la date de formation (à l'adresse indiquée sur le bulletin d'inscription) ainsi que des éléments pratiques d'organisation (confirmation du lieu de la formation, liste d'hôtels, etc.).

• **Attention le coût des repas n'est pas intégré au tarif des formations.**

• **En cas de désistement** (sans justificatif médical) moins d'un mois avant le début du stage : 100% des frais seront retenus.

La Fédération peut être amenée, pour des raisons exceptionnelles, à **annuler une formation**. Le stagiaire en est informé **au minimum 10 jours avant la date prévue**. Il est alors effectué un remboursement total des frais d'inscription.

• **Une attestation de formation** est remise à la fin de chaque session. Il n'en sera pas fait de duplicata.

À titre exceptionnel, la Fédération Addiction peut programmer de nouvelles sessions de formations en cours d'année. Le contenu des modules, les dates de programmation et les modalités d'inscription sont disponibles sur le portail d'inscription.

« Etre adhérent permet aussi de bénéficier de tarifs préférentiels sur les manifestations et les formations »

SAVE THE DATE : 11^{ème} congrès annuel de la Fédération Addiction

Rendez-vous à **Grenoble les 19 & 20 mai 2022**

Le congrès qui rassemble chaque année plus d'un millier de participants, tous secteurs confondus.



Conditions Générales de Vente (au 01/01/2021)

Article 1 - Objet et champ d'application

1.1. Les présentes conditions générales de vente (les « CGV »), ont pour objet de définir les conditions dans lesquelles la Fédération Addiction (SIRET 539 049 4210025, enregistré sous le n° d'agrément 11 75 46 489 75 auprès du préfet de la Région Île-de-France, ci-après dénommé « l'Organisme de formation ») consent au responsable de l'inscription, acheteur professionnel, et/ou participant à la formation (individuellement ou collectivement, ci-après dénommé « le Client ») qui l'accepte, une formation issue de l'offre de formations de l'Organisme de formation (la « Formation »).

Le Client et l'Organisme de formation sont respectivement individuellement la « Partie » ou collectivement les « Parties ».

Les présentes CGV sont complétées par le règlement intérieur accessible sur le site Internet www.federationaddiction.fr

Toute commande implique l'acceptation sans réserve par le Client des CGV. Sauf dérogation formelle et expresse de l'Organisme de formation, ces conditions prévalent sur tout autre document du Client, et notamment sur toutes conditions générales d'achat.

Ces CGV sont susceptibles d'être mises à jour en cours d'exercice. Le site Internet www.federationaddiction.fr porte toujours la dernière version à la connaissance de tous. Ces modifications ne peuvent ouvrir de droit à aucune indemnité au profit du Client.

1.2. Ces CGV concernent les formations présentiels, incluant, ou non, des modules digitaux effectués par le Client à distance. Les formations présentielles peuvent être réalisées dans les locaux de l'Organisme de formation, dans des locaux loués par l'Organisme ou dans les locaux du Client.

Les formations concernées s'entendent des formations proposées aux catalogues et sur le site Internet de l'Organisme de formation (« Formations inter ») ainsi que des formations organisées à la demande du Client pour son compte ou pour le compte d'un groupe fermé de clients (« Formations intra »). Il est entendu que le terme « Formation » seul concerne chacun des types de Formations précités.

Article 2 - Modalités d'inscription

L'inscription à une Formation inter doit être faite par le Client sur le site <https://www.federationaddiction.fr/les-formations-nationales/>

Toute commande est ferme et définitive.

Pour toute inscription, une facture est envoyée directement au Client. Celle-ci ne vaut pas confirmation de la tenue de la formation. Les inscriptions sont prises en compte par ordre d'arrivée. Pour la qualité de la Formation, un nombre minimum et un nombre maximum de participants sont définis pour chaque Formation. L'Organisme de formation s'engage à ne pas dépasser le nombre prévu.

Article 3 - Tarifs des Formations

4 tarifs sont proposés pour chaque formation :

- Adhérent Personne Physique : tarif réservé aux adhérents de la Fédération Addiction à titre individuel (hors formation continue)
- Adhérent Personne Morale : tarif réservé aux personnels des structures adhérentes de la Fédération Addiction (hors formation continue)
- Non Adhérent : tarif réservé aux Personnes Physiques ou Personnes Morales non adhérentes à l'Organisme de Formation
- Formation Continue : tarif réservé aux Personnes bénéficiant d'une prise en charge des frais de formations par leur OPCO ou le compte DPC (une convention de formation sera établie pour remboursement ultérieur par l'OPCO du Client)

Les inscriptions ne sont valables qu'après réception du règlement ou de la signature de la Convention de Formation.

Attention : le coût du transport, de l'hébergement et des repas n'est pas intégré au tarif des Formations (à l'exception de la formation de base en addictologie où le repas est à la charge de l'Organisme de Formation)

Article 4- Convocation

Les convocations sont envoyées par email 1 mois avant le début de la formation. Elles précisent les jours et horaires de la formation, l'adresse de la Formation, le formateur qui sera en charge de l'accueil le 1er jour. En complément, elles contiennent, le Questionnaire Préable d'Évaluation à renvoyer au salarié en charge de la formation au sein de l'Organisme de Formation, le plan d'accès aux locaux de l'Organisme de Formation assorti d'une liste d'hôtels à proximité et la Fiche Programme de la Formation. Eventuellement, tout autre document peut être joint à cette convocation sur demande du ou des formateurs.

Article 5- Convention de Formation

Une Convention de Formation lui sera envoyée par courrier en 2 exemplaires 1 mois avant le début de l'action de formation. La convention de Formation devra être retournée sous 8 jours à l'Organisme de Formation, datée, tamponnée et signée.

L'Organisme de formation annule le minimum de Formations inters et peut maintenir ses Formations même avec un nombre réduit de participants, lorsque le thème s'y prête et si les conditions sont réunies. A confirmation de la tenue de la session au plus tard 7 jours ouvrés avant la Formation, le Client recevra une convocation et toutes informations pratiques relatives à sa Formation, dont les horaires exacts et le lieu de la Formation. Le lieu de Formation indiqué sur les supports de communication n'est pas contractuel. En fonction des salles disponibles, l'Organisme de formation peut convoquer les participants à une autre adresse dans le même secteur géographique.

Dans les 15 jours ouvrés qui suivent la Formation, l'Organisme de formation adresse aux personnes indiquées par le Client lors de la commande, la facture de la Formation ainsi que l'attestation de fin de Formation. Il appartient au Client de vérifier l'imputabilité de l'action de Formation.

Article 6- Attestation de Présence

A l'issue de la Formation, une Attestation de Présence est remise au Stagiaire. Il devra la signer et la remettre à son employeur. Il n'en sera pas fait de duplicata.

Article 7- Annulation, modification ou report des formations

7.1 Interruption à l'initiative de l'Organisme de Formation

En cas d'arrêt du programme de formation du fait de l'Organisme de Formation, l'intégralité des prestations non servies sera remboursée prorata-temporis. Les frais de transport et d'hébergement restant à la charge du Client.

7.2 Annulation à l'initiative de l'Organisme de Formation

L'Organisme de Formation peut être amené, pour des raisons exceptionnelles, à annuler une formation. Le stagiaire en est informé au minimum 10 jours avant le début de la Formation. Il est alors effectué un remboursement total des frais d'inscription ; les frais de transport et d'hébergement restant à la charge du Client.

7.3 Interruption et Annulation à l'initiative du Client

Si le Stagiaire est empêché de suivre la formation par suite de force majeure dûment reconnue (décès, arrêt maladie avec certificat médical) seules les prestations effectivement dispensées sont dues au prorata-temporis de leur valeur prévue au contrat.

En cas de désistement, sans justificatif, moins d'un mois avant le début de la formation, 100% des frais d'inscription seront retenus ou dus.

Article 8 - Protection des données

L'Organisme de Formation s'engage à informer chaque stagiaire que des données à caractère personnel le concernant sont collectées et traitées par l'Organisme de Formation aux fins de réalisation et de suivi de la formation.

Conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978, l'utilisateur dispose d'un droit d'accès, de modification, de rectification des données à caractère personnel le concernant et qu'à cette fin, une demande en ligne précisant l'identité et l'adresse électronique du requérant peut être adressée à l'Organisme de Formation.

L'Organisme de Formation est responsable de la conservation et de la confidentialité de toutes les données qui concernent l'utilisateur et auxquelles il aura eu accès.

Article 9 - Loi applicable et attribution de compétences

Les présentes Conditions Générales de Vente sont encadrées par la loi française. En cas de litige survenant entre le Client et l'Organisme de Formation la recherche d'une solution à l'amiable sera privilégiée. A défaut, l'affaire sera portée devant les Tribunaux dont dépend l'Organisme de Formation.

